Nom commun et nom propre

LEÇON 10

Nom commun et nom propre

Distinguer les deux catégories de noms

1

Le nom commun

Le **nom commun** désigne une catégorie générale d'êtres/choses. Il s'écrit en **minuscule** et est précédé d'un déterminant.

un pays, une école, le garçon

Noms communs.

Les enfants jouent.

« enfants » = nom commun.

2

Le nom propre

Le **nom propre** désigne un être/lieu/chose **unique**. Il s'écrit avec une **majuscule**.

Abidjan, Koné, la Côte d'Ivoire

Noms propres (majuscule).

La France est un pays.

« France » = propre, « pays » = commun.

Les noms de jours et mois sont des noms communs en français : lundi, janvier.

3

Cas particuliers

Certains noms propres deviennent communs : un bic (marque Bic), une poubelle (M. Poubelle). Les gentilés : majuscule comme nom (les Ivoiriens), minuscule comme adjectif (le peuple ivoirien).

un champagne

Nom propre → nom commun.

les Ivoiriens / un plat ivoirien

Nom → majuscule. Adjectif → minuscule.

Exercices pratiques

1. Identification

Identifie les éléments étudiés dans : « Les petits enfants jouent joyeusement dans la grande cour de l'école. »

> Analysez selon les règles de la leçon.

2. Construction

Construis trois phrases illustrant les notions de « Nom commun et nom propre ».

> Réponses libres. Vérifie accord et emploi.

À retenir

DÉFINITION

Le
NOM COMMUN

désigne une catégorie générale d'êtres/choses. Il s'écrit en
MINUSCULE

e

RÈGLE CLÉ

Le
NOM PROPRE

désigne un être/lieu/chose
UNIQUE

. Il s'écrit avec une
MAJUSCULE

À RETENIR

Certains noms propres deviennent communs : un bic (marque Bic), une poubelle (M. Poubelle).

Les gentilés : majuscule com